

#EtudeCarnot2021

Relance par l'innovation : quelles sont les attentes des entreprises vis-à-vis de la recherche publique ?

Résultats de la 2^{ème} étude Carnot / OpinionWay sur la relation entre recherche publique et entreprises privées

Alors que le gouvernement annonçait récemment vouloir renforcer son soutien aux entreprises et améliorer leur compétitivité à travers son plan « France Relance », la recherche partenariale séduit de plus en plus de dirigeants qui y voient un levier de croissance et d'innovation efficace pour sortir de la crise. Si quelques freins culturels subsistent, l'offre de R&D émanant de la recherche publique constitue pour les start-ups et les grands groupes un axe majeur de leur développement.

Au cœur des transformations de l'entreprise, l'innovation constitue la clé de la croissance et de la compétitivité. PME et grands groupes doivent de plus en plus s'adapter pour maintenir leur place sur le marché. Dans un contexte social changeant marqué par de grands enjeux sociaux, économiques et écologiques, nos entreprises sont attendues comme vecteur du changement.

Le réseau des instituts Carnot, leader de la recherche partenariale, a mené pour la deuxième année consécutive et en partenariat avec Opinion Way une étude barométrique destinée à mesurer la perception par les entreprises de la recherche publique comme source d'innovation. L'étude permet également d'identifier des axes d'amélioration pour que la recherche publique devienne le partenaire de développement de nos entreprises.

« Cette nouvelle édition du baromètre Carnot de la recherche est riche d'enseignements et démontre le puissant potentiel qu'offre la recherche publique, à travers la R&D, pour la croissance de nos entreprises. Néanmoins, de nombreux dirigeants rappellent que le coût constitue bien souvent un frein pour lancer des projets de recherche partenariale. C'est un signal fort pour nos pouvoirs publics, il est important que la R&D reste attractive pour les acteurs économiques : plus d'un dirigeant sur deux estime que les Pouvoirs publics n'encouragent pas suffisamment le recours à la recherche publique. En ce sens, le crédit d'impôt recherche reste un formidable levier »

Philippe Véron, Président de l'Association des instituts Carnot.

Principaux résultats et enseignements de l'étude

L'image de la recherche publique, déjà très positive, continue de s'améliorer, avec pas moins de **81% des dirigeants déclarant avoir une bonne opinion de celle-ci**, en hausse par rapport à l'année précédente (74%). Parmi les facteurs expliquant ce résultat, les dirigeants reconnaissent à 85% la compétence de ses chercheurs et à 83% sa capacité à produire des connaissances et technologies de grande valeur.

En parallèle, le capital confiance à l'égard de la recherche publique continue de se renforcer, 75 % des interrogés estiment avoir confiance en elle pour répondre aux grands enjeux socio-économiques. Preuve en est, qu'il s'agisse de la croissance économique (82%), de l'attractivité

(79%), du développement du territoire (77%) ou de l'emploi (75%), les dirigeants restent toujours aussi nombreux à percevoir la contribution de la recherche publique à l'égard de notre économie.

Innovation et recherche publique sont toujours très liées, ainsi **plus de deux tiers des dirigeants, un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente, estiment que la recherche publique répond bien aux besoins d'innovation des entreprises**. Largement identifiée comme un levier de croissance, la R&D est considérée par 55% des dirigeants comme importante pour le développement de leur entreprise. Sur les 523 dirigeants interrogés, 94 % se disent satisfaits des prestations de recherche partenariale qu'ils ont pu mener avec la recherche publique et **47 % des interrogés déclarent vouloir à nouveau s'appuyer sur la R&D pour sortir de la crise actuelle**.

Néanmoins, et malgré une bonne image, seulement 23 %, déclarent envisager d'avoir recours à la recherche publique dans les 12 prochains mois. Ce résultat s'explique d'une part par des facteurs exogènes : dans ce contexte de crise, nos entreprises s'attachent davantage à leur survie, ainsi naturellement, **63% des dirigeants comptent s'appuyer d'abord sur les services internes à l'entreprise pour mener des projets de R&D**. D'autre part, quelques freins restent encore à lever dans les années à venir pour que la recherche publique soit exploitée à la hauteur de son potentiel. Une meilleure visibilité et une meilleure lisibilité de l'offre et des moyens constituent deux des grands défis à relever pour la recherche publique.

« Les résultats de cette deuxième édition sont très encourageants, ils démontrent l'attention portée à la recherche publique par les dirigeants d'entreprises, qu'il s'agisse de start-ups ou de grands groupes. Pour beaucoup, elle est directement liée à la compétitivité des entreprises, c'est important dans le contexte que nous vivons d'être positionnés aux avant-postes de la relance. Ce baromètre soulève aussi l'effort de visibilité que nous avons à poursuivre : la recherche publique doit devenir un réflexe pour les entreprises »

Alain Duprey, Directeur général de l'Association des instituts Carnot.

Les start-ups, premiers ambassadeurs de la recherche publique, suivis de près par les grands groupes

Sans surprise, ce sont les start-ups qui ont la plus grande inclination à faire appel à la recherche publique en matière d'innovation. Leur business model, souvent basé sur une innovation de rupture, explique cette propension à mener des projets technologiques : **pas moins de 80 % estiment que la R&D est importante pour le développement de leur entreprise**, quand la moyenne est à 55%. Preuve de leur lien avec la recherche, 65 % des dirigeants de start-ups ont recours à la recherche publique quand la moyenne est à 27 %, et ils ne sont pas moins de **66 % à envisager de mener un projet de recherche ou d'innovation dans les 12 prochains mois**.

De leur côté, **les grands groupes ont également une très bonne opinion de la recherche publique, qu'il s'agisse de sa contribution à la croissance économique (91%), à l'attractivité économique de la France (81%), au développement des territoires (87%), ou encore à l'emploi (75%)**. En revanche, seuls 30 % des dirigeants des grands groupes envisagent le recours à la recherche publique française.

Pourtant très réceptifs aux perspectives offertes par la recherche publique, 61 % des dirigeants de start-ups déplorent une stagnation de la recherche publique en France, un chiffre en hausse par rapport à l'année dernière. Un constat également partagé par les PME, ETI et grands groupes.

Enfin, les organismes de recherche publique sont largement identifiés pour mener des projets d'innovation, tant par les start-ups que les moyennes entreprises. **En outre, preuve de cette connaissance du secteur, 36 % des start-ups identifient les instituts Carnot**.

Méthodologie

523 dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus, hors commerçants et artisans, représentatif des entreprises françaises et 80 dirigeants de start-ups ont été interrogés entre le 30 novembre et le 23 décembre 2020.

Contacts presse

Clémence Naizet – clemence.naizet@vae-solis.com - 06 29 94 54 86

Marie Maure – marie.maure@vae-solis.com – 06 29 94 55 34

À propos des Carnot

Les Carnot forment un réseau de **39 structures de recherche publique françaises** reconnues et labélisées pour leur compétence à mener des projets de recherche partenariale au service de l'innovation des entreprises. **Implanté sur tout le territoire français**, le réseau Carnot **se déploie au plus près des entreprises** de toutes tailles et tous secteurs, de la start-up, en passant par la PME jusqu'au grand groupe. Leur mission : préparer l'avenir industriel et économique en accompagnant les entreprises dans leur transformation, **en leur facilitant l'accès à la R&D pour leurs projets d'innovation.**

Acteurs majeurs de la recherche, les Carnot proposent **la plus puissante offre de R&D pour les entreprises.** Avec 20% des effectifs de la recherche publique, ils réalisent 55% des contrats de R&D financés par les entreprises à la recherche publique française. Forts de 10 200 contrats annuels de R&D avec les entreprises et de 825 M€ de recettes contractuelles directes avec leurs partenaires, ils se hissent, aujourd'hui, au **2e rang des déposants français de brevets.**

Le label Carnot a été créé en 2006 et attribué par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour développer les partenariats de la recherche publique avec les acteurs économiques en garantissant **excellence scientifique et professionnalisme dans le respect de la Charte Carnot.**
Carnot, la recherche pour l'innovation des entreprises

Voir aussi : le réseau des Carnot en 3 minutes : <https://bit.ly/2BAuoul>

En savoir plus : <http://www.instituts-carnot.eu/fr>

Suivez-nous sur Twitter : [@Reseau_Carnot](https://twitter.com/Reseau_Carnot)

Et sur LinkedIn : [Le réseau des Carnot](#)